

Arrêté n°22 09 20 D

**Arrêté portant composition du jury de suivi du Master domaine Sciences, Technologie et Santé,
mention Génie Mécanique, parcours Procédés et Matériaux
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard**

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2021-2022.*

Arrête

Article premier :

Le jury de suivi pour la 2^{ème} année du Master domaine Sciences, Technologie et Santé, mention Génie Mécanique, pour l'année universitaire 2021/2022 est composé comme suit :

Parcours Procédés et Matériaux (M2)

Président du jury : Philippe PICART

Membres du jury :

- Cécile LANGLADE
- Thierry BARRIERE

Article 2 :

Le jury de suivi pour la deuxième année du Master domaine Sciences, Technologie et Santé, mention Génie Mécanique, parcours Procédés et Matériaux pour l'année universitaire 2021/2022 se réunira le :

Mercredi 21 septembre 2022 à 9h00 – Université de Franche-Comté (Besançon)

Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans, le 21 septembre 2022

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon


- Par délégation,
le Directeur général des services

Jérôme CHAUSSON

